



# Conseil des Equidés de Bretagne

## Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Mercredi 27 avril à 14h00, Hippodrome de la Baie à Yffiniac

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire du CEB sur convocation régulière du Conseil d'Administration.

L'Assemblée générale est présidée par le Président en exercice, Monsieur André Hartereau.

Chloé Ollier, chargée de mission, est nommée secrétaire de séance.

Il présente les excuses des personnalités qui n'ont pas eu la possibilité de se déplacer :

Mme Sophie Bagnol, Présidente du Comité Départemental du Tourisme Equestre du Morbihan

Mme Patrice Ecot, Directrice adjoint DT Bretagne, IFCE

Mme Sophie Ogel, Responsable réseau EQUICER Bretagne

Mme Véronique Colcanap, Lycée Pommerit

Mr Christian Coail, Président du Conseil Départemental des Cotes d'Armor

Mr Jean Philippe Duffort, Vice-président « tourisme et équipements de loisirs" de la communauté de commune du Pays de Landivisiau

Mr Jean-Roch Gaillet, directeur général IFCE

Mr Sébastien Giraudeau, Directeur Chambre d'Agriculture de Bretagne

Mr Philippe Hercouet, Administrateur Conseil des Equidés de Bretagne

Mr Jean-Claude Le Bizec, Administrateur Conseil des Equidés de Bretagne

Mr Stéphane Gicqueau, Administrateur Conseil des Equidés de Bretagne

Le Président remercie l'hippodrome de la Baie d'accueillir l'Assemblée Générale du CEB et donne la parole à Daniel Cherdo.

Daniel Cherdo, Président de l'hippodrome de la Baie déclare qu'il est ravi d'accueillir le CEB et prône l'intérêt d'une vision transversale de la filière équine.

Le Président débute l'ordre du jour.

### **RAPPORT MORAL**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral effectuée par le Président, approuve le rapport à l'unanimité.

Concernant l'aspect bien-être équin, Frédéric Guillot, ingénieur développement IFCE, ajoute qu'il va y avoir une pression réglementaire, comme par exemple le référent bien-être. Pour l'instant, la filière équine n'est pas concernée par la formation obligatoire des référents bien-être mais dans les années qui arrivent, elle y sera certainement soumise comme les autres productions.

Concernant les difficultés grandissantes de recrutement, Pierre-Yves Moal, directeur de la MFR de Landivisiau et représentant de la Fédération des MFR de Bretagne constate toujours un engouement pour les formations équines mais distinguent 2 types de profils :

- Les élèves qui utilisent les formations équines pour accéder au Bac, puis poursuivent leurs études dans un autre domaine d'activité
- Les élèves, suite à leur formation équine, qui rentrent sur le marché du travail de la filière équine après le bac ou après une formation spécifique complémentaire (BPJEPS Equitation, CS jeunes chevaux)

Il remarque cependant que les emplois dans la filière équine suscitent moins d'enthousiasme de la jeune génération à cause des salaires et des conditions de travail.

Anne Carriou-Feiduno, Directrice de la Délégation territoriale Ouest IFCE informe que la session 2022 du concours des Meilleurs Apprentis de France accueille quatre nouveaux métiers phares de la filière équine : le lad-driver, le cavalier d'entraînement, le palefrenier soigneur et l'enseignant d'équitation. Les métiers de la filière équine étaient jusqu'alors représentés par les métiers de maréchal-ferrant et de sellier harnacheur.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

Le Président demande ensuite à C. Ollier de présenter plus en détails les activités 2021 du Conseil des Equidés de Bretagne.

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité.

### **RAPPORT DE GESTION**

Le Président invite M. Yohan PURON, expert-comptable CERFRANCE, à présenter les états de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation du CEB et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, faisant apparaître un excédent de 10 521 €, approuve les comptes et le bilan de l'exercice.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2021**

Chloé Ollier présente le budget prévisionnel 2022.

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2022 à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

André Plessis, Président de l'Association Nationale du Cheval de Trait Breton, informe que le GIP Cheval Breton arrêtera l'activité d'insémination artificielle au 31 juillet 2022. Effectivement, l'insémination artificielle engendre des frais de personnel et d'hébergement d'étalons trop importants par rapport aux recettes qu'elle engendre, malgré l'aide financière du Conseil Régional de Bretagne. Une autre structure va être créée, dont le statut est encore à l'étude, pour gérer le parc des étalons en location.

Il souligne également l'importance de la présence d'élus de la filière équine au sein des Chambres d'Agriculture, problématique régulièrement évoquée lors des réunions du Conseil des Equidés de Bretagne. Lors d'une rencontre avec André Sergent, Président de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, au Salon de l'Agriculture, il a pu rappeler le souhait de la filière équine de participer aux travaux de la Chambre d'Agriculture.

La séance est levée à 16h00.